



Vote favorable d'une large majorité des classes de parties affectées en faveur du projet de plan de sauvegarde de la Société BIOSYNEX

BIOSYNEX SA (« la Société ») annonce aujourd'hui les résultats du vote des classes de parties affectées regroupant les créanciers de la Société sur le projet de plan de sauvegarde. La participation globale a été de 81,6% dont 75,8% de votes favorables.

En conséquence, la majorité des classes de parties affectées a voté en faveur du projet de plan de sauvegarde et les résultats des votes permettent à la Société de solliciter auprès du Tribunal Judiciaire de Strasbourg (le « Tribunal ») l'arrêt de son projet de plan de sauvegarde.

Résultats du vote des classes de parties affectées

Maître Claude-Maxime WEIL de la SAS WEIL – GUYOMARD – LUTZ, en sa qualité d'administrateur judiciaire, a transmis à BIOSYNEX les résultats du vote de toutes les classes de parties affectées sur le projet de plan de sauvegarde.

Les résultats des votes sont les suivants :

N° classe	Classe de rattachement	Montant des créances et droits concernés (€) *	Total exprimés (€)	Participation (%)	Votes exprimés pour	Votes exprimés contre	Majorité des 2/3
Classe 1	Créances susceptibles d'être réduites par les encaissements réalisés sur les créances clients de la société BIOSYNEX (factor)	3 781 573	3 781 573	100,00%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 2	Créances privilégiées fiscales, garanties par un nantissement sur le fonds de commerce de BIOSYNEX	1 281 093	1 281 093	100,00%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 3	Créances privilégiées fiscales, non garanties par un nantissement sur le fonds de commerce de la société BIOSYNEX	571 334	535 598	93,75%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 4	Créances bancaires bilatérales garanties par une sûreté réelle portant sur des biens de la société BIOSYNEX	4 239 322	4 239 322	100,00%	71,78%	28,22%	Oui
Classe 5	Créances bancaires syndiquées garanties par plusieurs sûretés réelles portant sur des biens de la société BIOSYNEX	46 502 466	35 820 500	77,03%	87,10%	12,90%	Oui
Classe 6	Créances déclarées au titre du privilège général des frais de justice	268 689	268 689	100,00%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 7	Créances privilégiées sociales, garanties par un nantissement sur le fonds de commerce de la société BIOSYNEX	214 217	57 765	26,97%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 8	Créances non privilégiées sociales, garanties par un nantissement sur le fonds de commerce de la société BIOSYNEX	924 545	924 545	100,00%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 9	Créances privilégiées sociales, non garanties par un nantissement sur le fonds de commerce de la société BIOSYNEX	715 480	568 605	79,47%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 10	Créances déclarées au titre du privilège des transporteurs	97 956	65 684	67,05%	100,00%	0,00%	Oui
Classe 11	Créances chirographaires bancaires garanties par un tiers	7 412 074	7 276 758	98,17%	0,00%	100,00%	Non
Classe 12	Créances chirographaires bancaires non garanties par un tiers	2 616 505	2 205 870	84,31%	18,57%	81,43%	Non
Classe 13	Autres créances chirographaires	5 260 038	1 871 757	35,58%	32,11%	67,89%	Non
Classe 14	Créances intragroupes	7 879 792	7 813 338	99,16%	100,00%	0,00%	Oui
TOTAL		81 765 084	66 711 096	soit une participation de 81,6%			

* Montants issus de l'attestation des commissaires aux comptes ne préjugant pas le montant du passif qui sera admis dans le cadre de la procédure de sauvegarde

Il résulte de ces résultats que 11 classes sur les 14 classes de parties affectées constituées se sont prononcées en faveur du projet de plan de sauvegarde à la majorité des deux tiers des votes exprimés, soit la majorité de classes de parties affectées, parmi lesquelles figurent 10 classes de parties affectées regroupant des créances ayant un rang supérieur à celui des créanciers chirographaires.

Prochaines étapes

En conséquence de ces résultats, conformément aux dispositions de l'article L. 626-32 du Code de commerce, la Société va solliciter auprès du Tribunal l'arrêté du projet de plan de sauvegarde et son application forcée aux classes de parties affectées dissidentes.

L'audience devant le Tribunal est prévue le 28 septembre 2026 et la décision sur le projet de plan de sauvegarde sera communiquée dès que la Société aura connaissance du jugement.

Si le Tribunal approuve le projet de plan de sauvegarde, il sera opposable à toutes les parties, y compris toute partie affectée ayant voté contre.

Les modalités du projet de plan de sauvegarde sont détaillées dans le communiqué de presse publié par la Société le 4 septembre 2026 et disponible sur son site internet.

Il est rappelé que le projet de plan de sauvegarde est accessible sur le site Internet de la Société dans la rubrique « Investisseurs / Plan de Sauvegarde ».



« Le vote favorable d'une grande majorité de classes de parties affectées témoigne de leur confiance dans notre vision et nos perspectives. Je tiens à les en remercier sincèrement. La prochaine étape est la présentation du projet de plan de sauvegarde au Tribunal. Son adoption attendue nous permettra de poursuivre le redressement du Groupe et de nous concentrer sur le développement de ses activités » commente Larry Abensur, Président-Directeur Général de BIOSYNEX.

À propos de BIOSYNEX

Créé en 2005, le laboratoire français BIOSYNEX est un Groupe leader du diagnostic de santé, spécialisé dans les tests rapides, en monitoring des biothérapies et en biologie moléculaire.

Acteur de la médecine du futur prônant l'amélioration du parcours de soins, BIOSYNEX propose à différents types d'utilisateurs tels que les laboratoires, les hôpitaux, les médecins et le grand public, des solutions de santé innovantes qui améliorent la prise en charge globale du patient.

Pour le grand public : la division BIOSYNEX Pharma, spécialisée dans l'autodiagnostic et les produits de santé familiale, commercialise à un large maillage de pharmacies et de parapharmacies toute une gamme complète de marques fortes et reconnues autour de la prévention, du diagnostic et des soins naturels.

Pour les professionnels : la division BIOSYNEX Diagnostic, activité à forte composante technologique positionnée sur des secteurs porteurs, développe et propose aux laboratoires & hôpitaux médecins & EHPAD, des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro sous forme de tests de diagnostic rapide (TDR et TROD), de biologie moléculaire et de point of care (POC) pour le dépistage, le diagnostic et la prévention.

Basé à Illkirch-Graffenstaden en Alsace, le groupe BIOSYNEX emploie près de 390 collaborateurs et dispose d'une présence directe dans près de 10 pays. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 95 M€ en 2025. Côté sur Euronext Growth Paris (FR0011005933 ALBIO), BIOSYNEX est éligible au PEA PME.

Plus d'informations sur www.biosynex.com

CONTACT



Larry Abensur
Président-Directeur Général
investisseurs@biosynex.com



Julia Bridger
Listing Sponsor
+33 1 44 70 20 84
jbridger@elcorp.com



Gilles Broquelet
Communication financière
+ 33 1 80 81 50 00
gbroquelet@capvalue.fr